Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 136 (1991)

Heft: 1

Artikel: Rapport 90 sur la politique de sécurité : improvisation ou naïveté?

Autor: Margot, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

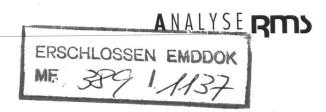
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Rapport 90 sur la politique de sécurité

Improvisation ou naïveté?

par le premier-lieutenant Jean-Pierre Margot

Le règne de l'improvisation

Il nous coûte aujourd'hui de constater que le DMF s'est illustré, depuis quelque dixhuit mois, par une somme de maladresses et d'erreurs psychologiques aptes à lui faire perdre le soutien d'une partie importante des partisans de l'armée (soit ceux qui ont voté «non» le 26 novembre 1989).

On pense en premier lieu au projet précipité, intitulé «Armée 1995» (que l'on appelle déjà le Rapport Oswald II), destiné à l'époque – quoiqu'on s'en défendît – à enlever des arguments aux adversaires de l'armée. Or ce projet, nous l'avons sur les bras maintenant! Passant ensuite du profil bas à l'autre extrême, on présente dans le sillage précis de la votation sur l'armée le projet d'acquisition le plus difficile à faire passer: l'achat des F-18. On s'y enferre, selon la plus mauvaise tactique militaire, pour devoir le retirer ensuite sans aucune contre-partie. (Alors qu'un programme de même importance, destiné à combler les lacunes les plus criantes de notre armement, aurait obtenu l'accord de tous les partis. Mais, aujourd'hui, le train est passé!)

Désireux de ne point s'engager sans balises sur un terrain aussi incertain, le Conseil fédéral s'est vu contraint de demander au DMF de présenter un rapport sur «une réévaluation de la menace», afin de fournir une base plus solide aux décisions à prendre dans le domaine de la défense. Ce rapport a été présenté le 10 octobre sous le titre de «Rapport 90 sur la politique de

sécurité de la Suisse».

Le projet «Armée 1995»

Il n'est pas inutile, au préalable, de revenir sur ce projet qui s'est voulu politique, faute d'être réaliste. Comme on aura encore pu le constater récemment, il s'agit d'une espèce de «serpent de pharaon» qui prolifère à plaisir et auquel on «appond» à qui mieux mieux telle ou telle idée ayant sans doute germé dans les milieux idéalistes les plus divers.

Il importe aujourd'hui, au niveau politique comme au niveau militaire, de se rendre compte des conséquences prévisibles de ce projet et de son corollaire, le Rapport 90, à savoir une déstabilisation de l'armée plus dangereuse encore que les manœuvres du GSsA.

Nous justifions notre position comme

On trouve certes quelques points positifs dans cet étalage d'intentions. Malheureusement, ils ne compensent pas les erreurs regrettables qui dominent le projet. Nous y voyons entre autres:

- Une communication précipitée, à un moment particulièrement mal choisi, irritant à la fois les partisans et les adversaires de l'armée.
- Une tentative maladroite de forcer la main au Parlement. Comment en effet revenir sur certaines «promesses» faites aussi légèrement?
- Un manque de psychologie impardonnable, tant à l'égard de la troupe que des
- Des propositions que le citoyen aura prises pour des «cadeaux», avant de découvrir à l'usage le revers de la médaille.
- Enfin, des contradictions qui paraissent témoigner d'un défaut de réflexion. Le projet se divise en deux parties:

A. Les sept nouveaux points d'effort principal en matière de conduite opérative du combat

1. Précautions contre la guerre indirecte

Nous sommes, en effet, très mal armés contre ce genre de menace, mais le serons plus encore après la suppression annoncée des quelque 140 compagnies de landsturm affectées à la protection de nombreuses installations.

2. Flexibilité de la conduite opérative

Cette notion très importante vient à son heure; toutefois, l'idée n'a pas été menée à terme, ce qui contraint à employer les mauvais movens. Non seulement ce qui n'aura pas été défini, exercé et répété en temps de paix ne fonctionnera pas miraculeusement en temps de guerre, mais la suppression des manœuvres de grandes unités rend l'idée illusoire.

3. Combat opératif par le feu

Si la recherche des objectifs et la conduite du feu doivent impérativement être modernisées, il est par contre bien présomptueux de parler chez nous de «feux massifs» et, tout autant, de s'imaginer que nous pourrons déplacer des moyens de feu importants au-delà de quelques kilomètres! Les rédacteurs du DMF auraient intérêt à s'informer.

4. Déplacement vers le Plateau des forces du secteur alpin

Enorme erreur psychologique et affaiblissement de notre image dissuasive. On imagine sans peine l'«enthousiasme» des troupes de montagne en apprenant cette intention. Il n'est pas inutile de rappeler que si des troupes de montagne sont parfaitement aptes à se battre en plaine, le contraire est beaucoup plus aléatoire, question d'équipement et d'entraînement surtout.

De plus, à l'étranger, nos troupes de montagne sont les plus redoutées, parce que nos adversaires potentiels sont pour la plupart très mal pourvus dans ce domaine.

5. Lutte contre l'augmentation de la menace aérienne

Oui, mais on ne s'en donne pas les moyens: diminution prévue du nombre d'avions, absence d'hélicoptères de combat, DCA inadaptée aux deux menaces principales (avions en rase-mottes et formations à haute altitude), énormes lacunes dans la défense contre les parachutistes et les troupes aéroportées.

6. Amélioration de la capacité de réaction en cas d'alerte

Idées un peu vagues, contrastant avec les précisions fournies dans d'autres domaines.

7. Renforcement de la zone frontière

Là encore, cette notion qui reste très imprécise fait partie des vœux pieux qui ont fort peu de chances de se réaliser, sinon dans de faibles proportions. Par ailleurs, le combat tel qu'il est prévu dans cette zone a toutes les chances de tourner à la pagaille, par l'interférence des divisions de ligne de l'armée, opération très difficile, qui n'aura jamais été exercée.

Rappelons une vérité que les générations d'aujourd'hui ont de la peine à admettre: à partir de 1941, 1942, l'armée suisse avait la valeur d'une armée permanente, et cela dans toutes ses formations, brigades frontière incluses. Aujourd'hui, quelle que soit la valeur des chefs et de la troupe, cela n'est plus le cas et le sera toujours moins, au vu des orientations que nous prenons.

B. Adaptation des structures de l'armée

Tentons d'apporter un peu de systématique dans les propositions présentées en vrac sous ce titre:

1. Limitations de l'obligation de servir

avec, entre autres, comme conséquences attendues:

- a) Les cadres et la troupe seront rajeunis.
- Au moment de l'arrivée de nombreuses «classes creuses», on réduit artificiellement l'effectif de l'armée.
- Alors qu'on tient compte des moindres états d'âme des conscrits au recrutement, on envoie, à 42 ans, les parents au rebut ou dans une voie de garage, sans même demander leur avis.
- On parle de rajeunir les cadres, alors que de nombreuses unités (brigades frontière ou du réduit, par exemple) n'en disposent déjà plus en nombre suffisant.
- Croit-on qu'on incitera plus de jeunes à devenir officiers, s'ils savent qu'on les considérera comme «militairement incapables» lorsqu'ils atteindront le sommet de leur carrière civile? (On imagine sans peine les réflexions moqueuses des employés et collègues lorsque le patron aura été «viré» dans la Protection civile!) Qu'on sache bien que ce ne sont pas les cours des dernières années qui perturbent la vie professionnelle des officiers et des soldats, mais bien ceux des premières années, où l'inexpérience nécessite de plus une préparation beaucoup plus longue.
- Enfin, il semble que l'âge n'ait pas le même effet selon que l'on soit major ou lieutenant-colonel...
- b) En cas de crise, l'économie conservera des classes d'âge supplémentaires à son service.

- Quand on sait avec quelle peine on a remis en service des hommes précédemment exemptés, lors des mobilisations (nouvelles visites sanitaires, compagnies de surveillance, etc.), on a peine à croire que l'armée se prépare à licencier des soldats formés et encadrés, alors qu'il suffirait de ne pas les appeler pour qu'ils demeurent dans le circuit économique, en cas de conflit prolongé.
- c) Une marge de manœuvre s'établira dans l'usage des places de tir et d'exercice.
- Affirmation gratuite et même présomptueuse! En effet, la surcharge ne dépend pas des effectifs de la troupe, mais bien du nombre des unités demanderesses. De plus, la landwehr et surtout la landsturm n'utilisent que fort peu ou même pas du tout les places en question.
- d) Des économies importantes pourront être réalisées sur l'équipement et la logistique.
- lci encore, les dernières classes sont les plus économes en matériel et ne coûtent presque plus rien en matière d'équipement.
- e) L'organisation de la Protection civile sera facilitée.
- Les hommes rechignent pour la plupart à entrer dans la Protection civile à 50 ans, estimant qu'ils en ont assez fait. Cette opinion sera encore plus marquée à 42 ans.
- S'agissant des officiers, le problème sera nettement plus ardu, l'«enthousiasme» faisant défaut, aussi bien chez les intéressés que dans les organismes de la PC chargés de les recevoir.
- 2. Des systèmes d'armes dépassés ne devront pas être prolongés, entraînant des conséquences coûteuses.

Les fabricants d'armements ont certainement dû faire un effort pour se retenir d'applaudir à l'ouïe d'une si «sage» proposition! Qu'on nous comprenne bien, nous ne plaidons pas en faveur du maintien à tout prix d'une arme qui n'a plus sa place dans l'ensemble de notre système. On va par contre un peu vite dans l'excès contraire en mettant à la ferraille des éléments de valeur qui permettraient à très peu de frais de combler en partie les énormes lacunes de notre défense (nous en connaissons beaucoup d'exemples, même très récents).

Ceux qui, dans leur carrière civile, ont tenté de faire rafraîchir un équipement coû-

teux qu'on leur avait assuré devoir «tenir une vie» dix ans auparavant, savent de quoi il retourne. L'entrepreneur, mécontent de ne pas avoir pu vendre son dernier gadget, prend des marges de sécurité confortables, imité en cela par chaque échelon de la chaîne de refonte, jusqu'au secteur économique. Le travail du manager consiste alors à démonter cet édifice, faute de quoi il paiera plus encore que le dernier prix fixé.

3. Réduction des classes de l'armée

Il est évident que plusieurs formations peuvent fonctionner à satisfaction avec des hommes de l'élite et de la landwehr. D'un autre côté, il ne faut pas se dissimuler que les unités ainsi composées perdront en mobilité et en élasticité ce qu'elles gagneront en cohésion. En vertu du principe du maillon le plus faible, les formations en question s'adapteront très vite au rythme de la landwehr et on ne les en fera plus sortir. Qu'en sera-t-il alors de cette «mobilité» de l'armée dont on nous rebat aujourd'hui les oreilles, comme si personne n'y avait pensé auparavant?

Enfin, les hommes des dernières classes d'âge n'apparaissant plus que sporadiquement dans les unités, celles-ci continueront à n'être jamais à l'effectif complet. En résumé: renoncer à cette idée, qui oublie complètement la différence entre une armée de milice et celles des pays qui nous entourent.

4. Aide en cas de catastrophe

Il a fallu attendre le «Rapport 90» pour connaître ce qui était caché sous cette belle intention; nous y reviendrons. En effet, «Armée 1995» est très laconique à ce propos, ne précisant pas sur quelles bases ces unités seraient recrutées et si elles pourraient être appelées à intervenir à l'étranger. Or on a vu, lors des premières expériences faites par l'unité mise à la disposition de l'ONU en Namibie, que nombre d'inscrits étaient réfractaires à la moindre image militaire et cherchaient pour beaucoup à «courber» un cours de répétition.

Pour le DMF, nous appelons cela un «programme-alibi».

5. Les femmes au service du DMF et de l'armée

En ce qui concerne le DMF, il s'agit de savoir si le faible pourcentage des femmes dans le secteur administratif provient d'une retenue de la part de l'employeur ou d'une crainte des employées potentielles. On peut y remédier, sans pour autant engager au Département n'importe quelle adversaire de l'armée.

Le problème du SFA est certainement plus important et nécessiterait un développement qui dépasse le cadre de cet article. Nous l'avons traité dans notre étude intitulée «Armée 1990-2010».

En résumé:

Le projet «Armée 1995» a été lancé trop hâtivement, sans tenir compte du fait qu'on ne peut pas s'attaquer fondamentalement à tous les éléments d'un édifice important, sous peine de le voir s'écrouler. Aujourd'hui, le mal est fait et ce projet ne peut plus être retiré. Toutefois, considérant les deux critiques principales faites à l'armée lors de la votation de 1989, à savoir:

- l'armée coûte cher,
- elle serait incapable de remplir sa mission,

il est parfaitement possible de relever le gant, à condition qu'on mette un terme à la débandade.

Le Rapport 90 sur la politique de sécurité de la Suisse

Les commentaires de la presse, à la suite de la présentation de ce rapport, sont très significatifs. Il y a d'un côté les journalistes qui, considérant qu'un tel sujet ne passionne pas l'opinion publique, se sont bornés à lire le communiqué de presse et à en tirer l'un ou l'autre élément qui aura retenu leur attention. D'autres ont fait l'effort de lire le rapport lui-même (Introduction, Aperçu, Table des matières de 4 pages et rapport proprement dit de 76 pages). Au hasard de quelques articles, nous relevons: «L'art de la stratégie n'apparait en tout cas guère être celui de la prospective et du risque.» «On y cherche en vain les priorités indiscutables, les orientations pertinentes.» «Rapport fourre-tout», etc.

Nous le définirons comme l'art de diluer en 76 pages, avec d'innombrables redites, ce qui aurait pu être écrit en dix, soit l'aveu qu'on est très mal renseigné, ce qui empêche d'élaborer quelques scénarios de prospective politico-militaire. On adopte donc le profil le moins militaire possible, en prévoyant l'armée comme l'organisme à tout faire: écologie, déblaiements, secours, missions humanitaires, casques bleus, etc., en pensant naïvement qu'elle gardera un aspect dissuasif à l'égard de l'étranger!

Tentons de trouver un fil d'Ariane pour nous aider à sortir de ce labyrinthe.

Avant-propos

L'avant-propos nous parle de l'intention de la Suisse de participer activement à un ordre de sécurité européen de caractère politique, économique et militaire, reposant sur la confiance et la coopération. Le Conseil fédéral déclare encore que le rapport se limitera «au domaine d'action visant les menaces que font peser les politiques de force». Il conclut qu'il n'y a pas lieu de nous départir de notre politique de neutralité traditionnelle.

Nous attendons donc la suite avec intérêt, même si une certaine contradiction apparaît déjà. Nous n'allons toutefois pas tarder à constater que le rédacteur de l'avant-propos s'inspire vraisemblablement de la demande du Conseil fédéral, alors que ceux du rapport proprement dit – ils doivent être plusieurs, ce qui expliquerait les répétitions – nous éclairent (?) sur le résultat des cogitations du Département. Le premier chapitre est un exemple des contradictions de l'ensemble du rapport.

1. Politique de sécurité dans un monde en mutation

Une première déviation se dessine déjà: on déclare que la politique de sécurité définie jusqu'ici, soit promotion de la paix et maintien d'une défense nationale crédible, doit être modifiée, de nouveaux dangers menaçant l'existence des Etats.

Le rapport admet que la grande majorité du peuple considère que la Suisse vaut la peine d'être défendue militairement, mais aussi que les structures supranationales dont nos voisins sont en passe de se doter pourraient nous conduire à «adapter» notre concept de neutralité.

On nous annonce que certains remettent en question la ligne de conduite consistant à axer notre politique de sécurité sur la défense contre des actes belliqueux, et préconisent d'étendre son champ d'application à d'autres dangers spécialement menaçants; nous apprenons toutefois que le Conseil fédéral renonce à cet élargissement mais, quelques lignes plus bas, que l'armée et la protection civile offrent des possibilités particulières d'aide en cas de catastrophes. Le rapport doit donc servir «de document de base pour l'activité future... de l'armée et de la protection civile». Ces organismes devront se donner des plans directeurs en fonction «d'un objectif d'ensemble et de missions claires»; on leur annonce cependant qu'il faut s'attendre à ce que ce concept soit révisé à moyen terme!

Nous ne continuerons pas à relever les contradictions de ce genre qui abondent dans le rapport, mais une impression se dégage déjà, à savoir qu'à force d'avoir tout dit et le contraire de tout, on se prépare du côté politique la possibilité de pouvoir accuser l'armée d'avoir pris telle décision, ou même exactement son contraire. Les «fusibles» n'ont donc pas fini de sauter!

2. Chances et dangers. A quoi devonsnous nous attendre?

Le rédacteur a déjà oublié sa mission (ne traiter que des menaces que font peser les politiques de force). Il nous parle de la croissance démographique, de la drogue, du sida, des mouvements financiers internationaux, de la dette du tiers-monde, de la dégradation de la biosphère, de la raréfaction des sources d'énergie, de la consommation d'eau, de la pollution, des cataclysmes, etc. Il conclut que notre seule chance face à ces dangers autres que politico-militaires «consiste à bloquer à temps les situations dangereuses»!

Que voilà une belle idée; tous les gouvernements du monde voudraient sans doute en connaître la recette.

Développements dans la sphère politico-militaire

L'auteur nous parle de l'évolution en Europe, de la RDA, des pays de l'Est, de l'URSS, du Pacte de Varsovie, de l'OTAN, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), du tiers-monde, de l'ONU, du conflit du Golfe, de la tension dans le sous-continent indien, etc. Il perçoit bien quelques menaces potentielles (résurgence des nationalismes, niveau élevé des arsenaux militaires en Europe, possibilités de chantage aux armes chimiques, par

exemple); toutefois, la vision d'une ère de paix domine largement: les efforts de l'ONU «sont couronnés de succès», l'URSS adopte une doctrine «de caractère défensif», etc.

Nous nous élevons contre cette façon de présenter le contexte politico-militaire international. D'une part, le fait de survoler un éventail de foyers de tensions, sans jamais leur donner un coefficient de probabilité, démontre qu'on ne sait pas où l'on va. D'autre part, ceci étant évident, le DMF moins que toute autre autorité devait se sentir autorisé à privilégier les évolutions pacifiques et la disparition des menaces. Mais évidemment, sans cela, comment justifier «Armée 95» et amener l'idée de l'armée organisation de secours?

C'est dans ce chapitre que l'on voit apparaître le leitmotiv du chef du Département, à savoir «maintenir une présence militaire aérienne et terrestre...». Il est évident qu'une présence militaire aérienne nécessite... des avions; par contre, une «présence» militaire terrestre peut se contenter de fort peu de choses. Les officiers d'aviation semblent, selon la presse, avoir fort bien compris ce passage.

Les scénarios de base en matière de sécurité

Cette partie devrait être l'ossature du rapport; on constatera vite que les efforts de réflexion des auteurs ne volent pas très haut. Les quatre scénarios suivants sont proposés:

a) Sécurité par l'entente et la coopération

Il s'instaure en Europe un «état de paix par la compréhension». Le désarmement devient la règle, le système de vérification est accepté par tous, les intérêts de tous les Etats sont acceptés par l'ordre de sécurité. Cette évolution annonce «une paix durable».

lci, même les pacifistes les plus convaincus doivent se regarder avec quelque inquiétude: le DMF en met vraiment un peu trop.

b) Retour à la confrontation

Le DMF n'y croit visiblement pas. Il évoque la déstabilisation en URSS, des conflits de frontière possibles en Europe et l'influence de développements politico-militaires hors de l'Europe. Nous aurions aimé constater un léger effort pour dessiner quelques schémas possibles et surtout pour examiner de quelle manière notre pays pourrait y être impliqué. On verra plus loin l'explication de ce silence.

c) Violence infra-guerrière

Les auteurs évoquent en 14 lignes le terrorisme, les violences nationalistes, racistes, sociales ou ethniques, ainsi que les actes de sabotage. lci encore, on se cantonne prudemment dans les généralités.

d) Vulnérabilité croissante de la société moderne

Tout aussi brièvement, le rapport parle des catastrophes d'origine naturelle ou technique, dont les effets débordent le cadre des frontières. L'utilisation d'armes nucléaires, chimiques ou bactériologiques, même loin de nos frontières, pourrait exercer ses effets jusque chez nous.

Dans le contexte actuel, ce scénario ne peut être contesté; il sous-tend l'utilité de la P.C., mais prépare à la conception de «l'armée, organisme de lutte contre les catastrophes».

3. Notre réponse. Quelle sera notre attitude?

En se référant à l'art. 2 de la Constitution fédérale, le rapport donne les cinq objectifs de notre politique de sécurité:

- assurer la paix dans la liberté et l'indépendance
- maintenir notre liberté d'action
- protéger la population et ses bases de survie
- défendre le territoire national
- contribuer à la stabilité internationale, principalement en Europe

Si l'on excepte le premier objectif qui est un vœu pieux, le second qui se rétrécit comme peau de chagrin et si l'on ajoute que le DMF précise, immédiatement après cette liste, l'accent qu'il entend mettre sur les points trois et cinq, on constatera vite où se place la défense du territoire!

Au sujet du point cinq, le DMF – une fois n'est pas coutume – dévoile ses batteries: «Nous voulons participer à des opérations de maintien de la paix conjointement avec d'autres pays. En plus du soutien matériel et de l'engagement d'observateurs, nous devons à l'avenir envisager l'envoi de troupes (casques bleus).»

Comme on tourne gentiment la volonté populaire, par la tactique du salami; constatons que certains n'ont pas «avalé» le refus du peuple d'entrer à l'ONU.

La bride étant lâchée, le DMF ne mâche plus ses mots pour nous dire que l'engagement de l'armée et de la P.C. pour la sauvegarde de l'environnement ou lors d'événements dommageables d'origine non militaire acquiert une plus grande priorité.

La défense du territoire national a quand même droit à son sous-chapitre. Il y est dit que «La prévention de la guerre par la capacité de défense (dissuasion) est l'attitude stratégique incitant un adversaire potentiel à ne pas déclencher un conflit armé.» On profite du passage pour dire qu'un armement moderne est indispensable (lisez F-18).

Le Conseil fédéral prend une lourde responsabilité en admettant de telles contradictions. En effet, on perçoit déjà aujourd'hui combien le profil bas du DMF nuit à notre image de défense. Dans les étatsmajors européens et même au-delà, on constate que l'armée suisse a donné la priorité à des objectifs non militaires tels que la lutte contre la pollution et la défense de l'environnement. Nous posons la guestion: que devient la dissuasion dans tout cela? Croit-on que c'est en ramassant des châblis dans les forêts, en évacuant des éboulis, ou en curant des rivières des immondices qu'elles contiennent, que nos soldats apprendront leur seule et véritable mission?

Mais le mieux est encore à venir; nous lisons, page 38 du rapport, les lignes suivantes:

«Notre défense nationale doit dès lors être préparée de telle manière que notre pays soit aussi en mesure de tenir lors d'un conflit de longue durée. Si l'ennemi attaquait massivement des objectifs civils, la survie de la population deviendrait alors une préoccupation prioritaire. C'est aux organes de conduite politiques qu'il incomberait de décider à quel moment et avec quels moyens il conviendrait de poursuivre la résistance.»

Sans compter la contradiction entre les deux intentions, il apparaît que nous combattrons si l'ennemi ne dépasse pas la mesure. Par contre, si des villes sont détruites ou des menaces exercées contre la population, notre résistance pourrait se limiter à un «baroud d'honneur»! L'adversaire potentiel est donc averti. Heureusement que les journalistes les plus courageux se sont endormis avant de lire cette page!

4. Les moyens de notre politique de sécurité

Il ne faut pas moins de 25 pages au rédacteur de ce chapitre pour nous répéter longuement ce que nous avons déjà lu. Les objectifs et surtout les ambitions de notre politique étrangère, notre neutralité, à la fois intangible et ajustable, les nombreux petits pas que nous faisons en direction de l'ONU, etc.

Au chapitre de *l'armée*, nouvelle mention des missions pour l'ONU (les destinataires du rapport doivent avoir la tête dure!) et encore un avertissement: «Chaque belligérant doit être conscient qu'il ne lui serait pas permis d'utiliser l'espace aérien et le territoire de la Suisse.»

Il est permis d'exprimer quelques doutes à ce sujet. Nous lisons en effet dans la presse que le 24 août, une trentaine d'avions gros porteurs Galaxy ou autres, accompagnés de chasseurs, auraient survolé le territoire suisse, partant des bases américaines de Francfort à destination du Moyen-Orient. Nos systèmes de détection ne les auraient pas décelés et nos patrouilles n'auraient pas pris l'air. Alors?

Quelques lignes du rapport auront sans doute échappé aux tenants de l'asile à tout prix: «Pour faire face à des afflux massifs de réfugiés, des éléments de l'armée peuvent être appelés à prêter main-forte aux organes civils engagés à la frontière.»

Comment, et avec quels moyens? Voilà la belle mission suicide pour un commandant ayant quelque ambition d'avancement.

On profite également de ce chapitre pour revenir sur le projet «Armée 95». Il y est dit qu'il faut toujours tenir prêts les moyens qui échappent à l'improvisation; mais, plus loin, que les structures de base de l'armée doivent être conçues de telle sorte que ses effectifs puissent être modifiés en fonction de la situation internationale, en donnant plus de souplesse à la conduite militaire et au potentiel des formations. On veut nous faire croire que des structures qui n'auront pas été exercées en temps de paix (suppression des manœuvres de grandes unités)

fonctionneront miraculeusement en temps de guerre.

Enfin, on revient avec le problème de la réduction des effectifs, qui est une hérésie pure. Nous avons compris jusqu'ici que le DMF ne sait pas au-devant de quoi il va, mais, à ce point, c'est extrêmement grave. En effet, il faut bien se mettre dans la tête qu'une fois les combats engagés, il sera illusoire d'imaginer pouvoir déplacer de grandes unités, sinon sur quelques kilomètres. Une défense étoffée de tout le territoire sera donc seule à même de lutter contre des débarquements de troupes aéroportées et à la fois de rassurer la population. Nous développerons cette question dans un prochain article.

La Protection civile fait évidemment partie des sujets traités. Malgré l'admiration qu'elle suscite à l'étranger, le problème est que la population a de la peine à y croire. En effet, en cas de catastrophe (atomique ou chimique), l'important est la rapidité de la mise à l'abri. Or, la plupart des gens ne savent pas où ils devraient aller et, quand bien même ils le sauraient, que fera-t-on des milliers de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent déjà dans de nombreuses installations?

En cas d'ouverture brusquée d'hostilités, le problème sera le même. Seul un conflit de longue durée, dans lequel nous serions impliqués sans être envahis, donne sa valeur à la P.C. Par contre, pour les localités tombées aux mains de l'ennemi, les abris collectifs faciliteront la prise d'otages, voire les exécutions en masse.

Les domaines de la défense économique et de la protection de l'Etat font l'objet de longues digressions qu'il serait fastidieux decommenter, d'autant plus que les auteurs du rapport répètent des évidences qu'ils semblent avoir subitement découvertes.

Le chapitre se termine par un long développement de ce que l'on appelle pompeusement la conduite stratégique. De toute cette énumération de bonnes intentions – que les parlementaires devraient pour le moins connaître de longue date –, il ressort clairement (page 65) que, dans les domaines du renseignement et de l'appréciation de la situation, l'autorité ne sait pas où elle va! Peut-être essaie-t-on par là de justifier le limogeage du chef du groupe Renseignement et sécurité de l'EMG?

Une conclusion s'impose toutefois: il est vraiment rassurant d'apprendre qu'à la tête du DMF, on navigue sans boussole et que, sans savoir ni où l'on va, ni apprécier la situation, on se permet souverainement de décider de l'avenir de l'armée! Le monde politique abonde de gens qui estiment que rien de bien ne s'est fait avant eux. L'histoire a démontré que les génies sont une rareté et les hommes exceptionnels, par définition, l'exception. Alors, le moins que l'on puisse attendre d'un chef du DMF, c'est de garder la tête froide et de revenir sur terre (au propre et au figuré)!

5. Questions ouvertes et propositions

Le contenu de ce chapitre a de quoi faire bondir ceux – politiques et militaires – qui ont de près ou de loin abordé le sujet. Il n'y est question que de «consensus», de «libre circulation des idées», d'«ouverture du débat», de l'«assurance que chaque proposition sera étudiée» et de mille autres distributions d'eau bénite, alors qu'au contraire nous nous trouvons en face d'un dirigisme bien dépassé dans le monde actuel.

En effet, le projet «Armée 95» aussi bien que le «Rapport 90» ont été concoctés, élaborés et publiés comme des options définitives mettant chacun: parlementaires, armée et population, devant le fait accompli. Quant aux adjonctions apportées à «Armée 95», par exemple, il ne s'agit que de pseudopodes destinés à mieux phagocyter les destinataires du projet.

En veut-on des exemples? Nous savons que plusieurs officiers supérieurs, en prise avec la réalité, ont présenté des études relatives à la réorganisation de telle ou telle arme, voire de l'armée. Or, ces projets ont disparu dans des tiroirs, l'administration n'aimant pas que des idées viennent d'ailleurs que de ses services et ayant à cet égard une faculté d'absorption inégalable.

Mais que lit-on page 71? Les seules propositions émanant de l'extérieur, que le DMF nous livre comme exemples, ont trait l'une à la défense passive devant l'occupant et l'autre à la guerre de guérilla! On ne fait pas mieux pour se donner un brevet d'om-

niscience.

Enfin, comme si l'on pensait que le lecteur fatigué a sauté directement aux dernières pages, on répète l'affirmation selon laquelle la «conduite politique» doit envisager de

résister «avec d'autres moyens» (sous-entendu que l'armée), si l'adversaire attaque massivement des objectifs civils, ce qui constitue effectivement une incitation pour l'ennemi, les drapeaux blancs étant donc déjà préparés.

6. Perspectives

Dans cette forme de conclusion du rapport, il nous est répété que les études déjà entamées, ainsi que les diverses propositions reçues, seront examinées à la lumière de la nouvelle formulation des missions: chacun devra avoir «saisi» le rôle parfois nouveau qu'il joue dans le cadre de l'ensemble. On croirait lire un plan quinquen-

Pour que le citoyen comprenne bien l'importance de la chose, on lui annonce, dans les dernières lignes, que les travaux à mettre en œuvre «présupposent des investissements considérables», ce qui met vraiment la retraite stratégique à un prix prohibitif...

Nos conclusions

Si le parlement, faute de pouvoir effacer le projet «Armée 95», ne renvoie pas sa copie au DMF pour le «Rapport 90», l'avenir est grand ouvert pour une nouvelle votation sur la suppression de l'armée. Et, à ce moment, cette dernière n'obtiendra guère plus de 10% des voix, soit 2% d'archiconvaincus et 8% de ceux qui ne comprennent jamais rien aux sujets qu'on leur soumet.

Car si l'armée-de-Monsieur-Villiger doit être composée de 36 avions, survolant quelque 350 000 ramasseurs de ..., nous ne voyons pas qui souhaiterait encore son maintien, en tout cas pas les principaux intéressés!

Nous ne saurions terminer cet article sans répondre par avance à ceux qui nous accuseraient de tirer à boulets rouges contre le DMF. Notre volonté est que l'armée demeure crédible et qu'elle inspire confiance à tous ceux qui y sont incorporés (ce qui est loin d'être le cas, comme on le constate chez les classes les plus jeunes). Nous avons traité l'aspect général de ce postulat dans notre étude déjà citée*; nous y reviendrons dans un prochain article.

J.-P. M.

^{*} Armée 1990-2010, problèmes et solutions.